



RCS : NARBONNE

Code greffe : 1104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NARBONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00307

Numéro SIREN : 513 723 858

Nom ou dénomination : A.C.S.I SARL

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2017 sous le numéro de dépôt 316

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NARBONNE

40 boulevard Général de Gaulle
BP 20801 - 11108 Narbonne Cedex
0468320176/gtc-narbonne@greffe-tc.net
www.greffe-tc-narbonne.fr

RECEPISSE DE DEPOT

COGEC - MONNIOT Agnès
14 Rue Ernest Cognacq
11100 Narbonne

V/REF :
N/REF : 2009 B 307 / 2017-B-316

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NARBONNE certifie qu'il a reçu le 28/02/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Procès-verbal d'assemblée en date du 10/02/2017

Concernant la société

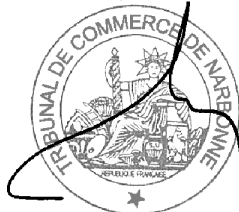
A.C.S.I SARL
Société à responsabilité limitée
18 avenue Anatole France
11100 Narbonne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-316 le 28/02/2017

R.C.S. NARBONNE 513 723 858 (2009 B 307)

Fait à NARBONNE le 28/02/2017,
LE GREFFIER

Christian MARTY, Greffier associé



SARL ACSI

18 Avenue anatole france
11100 NARBONNE

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 30/09/2016

COGEC

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SARL au capital de 77500 €

14 Rue Ernest Cognacq - 11100 NARBONNE
Tél. 04 68 90 32 32 - Fax 04 68 90 32 30

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 108	2 108			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	2 108	2 108			
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises				20	- 20
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	11 527		11 527	3 792	7 735
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	107		107	160	- 53
. Autres	151		151	151	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	14 909		14 909	15 340	- 431
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	1 041		1 041	1 012	29
TOTAL (II)	27 735		27 735	20 474	7 261
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 843	2 108	27 735	20 474	7 261

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 250)	1 250	1 250	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	125	125	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	16 241	16 241	
Report à nouveau	-2 309	-6 277	3 968
Résultat de l'exercice	5 584	3 968	1 616
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	20 892	15 307	5 585
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 477	1 296	181
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100	1 189	- 89
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	218	217	1
. Organismes sociaux	1 436	1 283	153
. Etat, impôts sur les bénéfices	318		318
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 921	822	1 099
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	372	360	12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	6 843	5 167	1 676
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	27 735	20 474	7 261

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	39 994		39 994	33 540	6 454	19,24
Chiffres d'affaires Nets	39 994		39 994	33 540	6 454	19,24
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 471	300	1 171	390,33
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			41 465	33 840	7 625	22,53
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)			20	20		0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			23 971	21 493	2 478	11,53
Impôts, taxes et versements assimilés			2 397	365	2 032	556,71
Salaires et traitements			6 924	5 576	1 348	24,18
Charges sociales			1 850	1 625	225	13,85
Dotations aux amortissements sur immobilisations				176	- 176	-100
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			820	600	220	36,67
Total des charges d'exploitation (II)			35 982	29 855	6 127	20,52
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			5 483	3 985	1 498	37,59
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			5 483	3 985	1 498	37,59

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	620		620	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	620		620	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17	- 17	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		17	- 17	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	620	-17	637	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	519		519	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	42 085	33 840	8 245	24,36
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	36 501	29 872	6 629	22,19
RESULTAT NET	5 584	3 968	1 616	40,73
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A.C.S.I.
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 250 euros
Siège social : 18, avenue Anatole France
11100 NARBONNE
513 723 858 RCS NARBONNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 584,00 euros de la manière suivante :

Au report à nouveau négatif antérieur	2 309,00 euros
Ainsi soldé	
A titre de dividendes aux associés	5 000,00 euros
soit 50,00 euros par part	
prélevé sur le solde du bénéfice pour 3 275.00 euros	
et sur le compte « Autres réserves » pour 1 725.00 euros	

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour même, 10 février 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

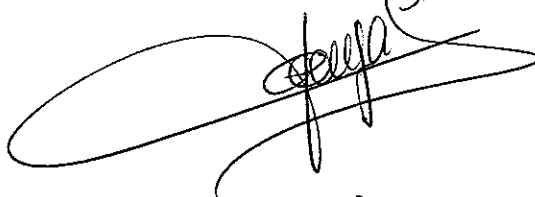
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Michel GONZALES

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gonzales', is written over the printed name 'Michel GONZALES'.